



مبادرة قردابنعدلالمةكرحاشاعقائتية  
INITIATIVE DE RESURGENCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE EN MAURITANIE  
IRA - Mauritanie

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Parodie de justice au procès des militants abolitionnistes mauritaniens De 3 à 15 ans de prison**

Le verdict est tombé ce 18 août dans l'affaire des militants anti-esclavage de l'IRA en Mauritanie accusés d'avoir participé aux émeutes du 29 juin dernier lors de l'évacuation musclée d'un bidonville par la police dans la capitale Nouakchott.

13 militants ont été accusés de « rébellion, usage de la violence, attroupement armé et appartenance à une organisation non reconnue ». Alors que tous ont été arrêtés le lendemain des faits et les jours suivants, à leur domicile ou sur leur lieu de travail, l'accusation a brandi le flagrant délit, ce qui démontre une ignorance du droit le plus élémentaire ou une volonté délibérée de ne pas s'y référer.

Des peines de 3 à 15 ans de prison ont été prononcées à l'encontre des cadres dirigeants du mouvement alors qu'une dizaine de « casseurs », pris sur le fait, n'ont été condamnés qu'à 3 ans maximum et même certains acquittés.

A la demande des activistes, le collectif d'avocats chargé de leur défense s'était retiré du procès pour protester contre les tortures et mauvais traitements infligés à la plupart d'entre eux lors de leur détention au secret. La Cour criminelle a alors justifié de ce boycott pour refuser tout recours. Elle est finalement revenue sur cette décision et l'appel sera introduit ce 22 août sur les condamnations et les plaintes pour torture introduites par certains militants.

Le pouvoir a ainsi saisi une occasion de décapiter le mouvement IRA qui prend de plus en plus d'ampleur dans la société mauritanienne. Non seulement pour protester contre le problème endémique d'un esclavage héréditaire toujours nié par les autorités mais pour exiger une société sans racisme d'état, sans discrimination à l'égard des Noirs mauritaniens, avec une justice indépendante et le respect des droits humains fondamentaux.

Dès l'annonce des condamnations, Amnesty International et d'autres associations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé un procès politique et réclamé la libération sans conditions des anti-esclavagistes de l'IRA dont le mode opératoire a toujours été la non violence.

Ces événements se sont produits alors que Biram Dah Abeid, le Président de l'IRA, était en tournée aux Etats Unis où il y a reçu de nombreux prix et soutiens. Il est clair que ce soutien international a irrité le Président mauritanien. Les émeutes du 29 juin étaient une occasion rêvée pour y impliquer les activistes de l'IRA et tenter ainsi d'éradiquer ce mouvement d'opposition qui le gêne de plus en plus.

Biram Dah Abeid est en tournée dans toute l'Afrique pour sensibiliser la société civile à la cause des victimes de l'esclavage et des droits de l'Homme en Mauritanie. Comme il l'a précisé à Abidjan : « Le peuple mauritanien est maintenu dans une grande prison par Mohamed Ould Abdelaziz, privé de ses droits politiques et économiques ».

Bruxelles, 22 août 2016

Contacts : IRA Mauritanie en Belgique asbl  
Maryvonne Maes 0478/503 727  
Jeddou Abdel Wahab 0492/504 092  
Yahya Anne 0466/397 979